

STAGE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE IAI

1 & 2 DÉCEMBRE 2018 GENÈVE

“La rivière est continue, pourtant l'eau n'est plus la même qu'à sa source”

DIRECTION: Malcolm Tiki Shewan, Pascal Krieger,
kuden-shugo et kuden présents.

LIEU: Centre sportif du Bois-des-frères.
Chemin de l'écu 24, 1219 Châtelaine.

Accès depuis la gare Cornavin :

bus no. 6 ou 19, direction Vernier, arrêt Bois-des-frères.

Accès depuis l'aéroport :

bus no. 10, changez à l'arrêt Guye puis bus no. 6 ou 19,
direction Vernier.

HORAIRES:

*Samedi 1^{er} décembre 9h- 12h : Cours réservé aux enseignants
de la F.E.I.*

Réception des stagiaires dès 13h00 dans le hall de la salle.

Samedi 14:00 - 17:30

19:00 Assemblée générale de la FEI

(Restaurant de la piscine du Lignon, Route du Bois-des-Frères
30, 1219 Le Lignon.)

Dimanche 09:00 - 12:00, 14:00 -17:00.

Examens: dimanche

Les candidats doivent impérativement s'annoncer samedi
avant le début du stage et avoir une licence FEI à jour.

PRIX:

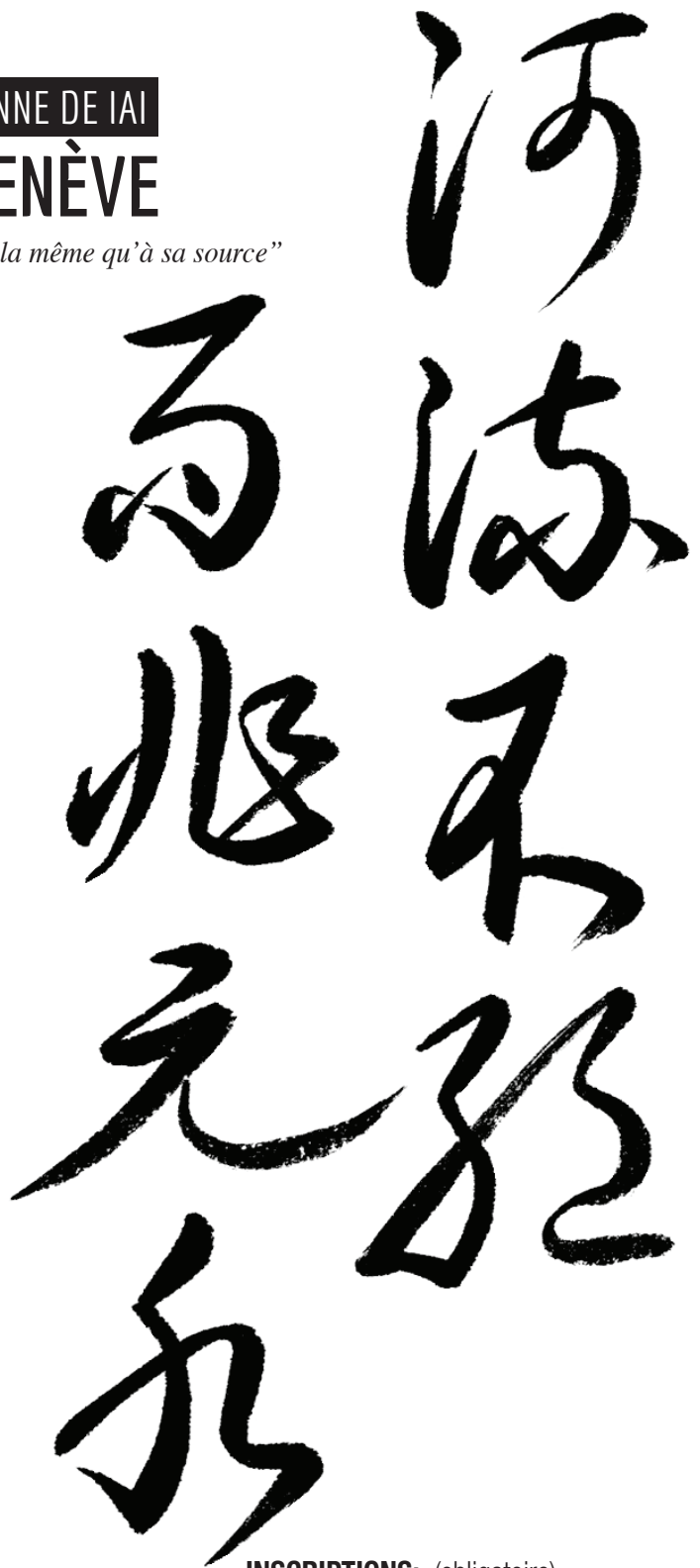
Stage (sans repas): CHF 80/€ 70 (samedi CHF 35/€ 30,
dimanche CHF 60/€ 50)

Le montant du stage doit être versé à l'arrivée à Jean-Louis
Martin, responsable de l'organisation, en francs suisses ou en
euros (**PAS DE CHÈQUE, SVP**).

Repas du samedi soir (inscription préalable obligatoire):
CHF30/€ 25 (charbonnade à gogo, sans boisson) 21h-23h30.
Restaurant de la piscine du Lignon, Route du Bois-des-Frères
30, 1219 Le Lignon.

Repas de dimanche à midi (inscription préalable obligatoire):
CHF/€ 10, sandwiches et boissons froides.

Logement (inscription préalable obligatoire): Abris de la
protection civile des Libellules. Prix : CHF 15 par nuitée
(uniquement pour vendredi et samedi soir). Prévoir un sac de
couchage.



INSCRIPTIONS: (obligatoire)

en ligne sur le site de la FEI :

<http://fei-iai.ch/stage-de-geneve-2018/>

Date limite stage: Vendredi 30 novembre 2018.

Date limite d'inscription logement et repas: Dimanche 25
novembre 2018.

Assurances : Les Suisses étant automatiquement assurés,
il est recommandé aux pratiquants étrangers de se munir
d'une assurance pour la durée du stage. L'organisation
du stage décline toute responsabilité en cas d'accident.